

# SOUTENANCE DE THÈSE

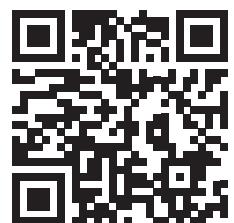
**REGIANE PEREIRA**

*La coordination en matière de responsabilité parentale transnationale est-elle au service des droits subjectifs de l'enfant ?*



**LUNDI 15 DÉCEMBRE 2025**

**14H15 - SALLE 3050 - UNI MAIL**



Ce travail s'interroge sur la coordination en matière de responsabilité parentale dans les situations transnationales et montre, à partir d'une approche en droit comparé, comment le décalage entre droit international privé et droits de l'enfant alimente un nationalisme juridique persistant. Ce décalage et les blocages qu'il engendre fragilisent les droits garantis par la Convention relative aux droits de l'enfant de 1989 et nuisent au bien-être des enfants concernés. Il propose la création de tribunaux transnationaux spécialisés afin d'assurer l'intérêt et le bien-être des enfants.

---

Jury : Prof. Hughes FULCHIRON, Université de Lyon, France, Prof. Michelle COTTIER, Prof. Thomas KADNER GRAZIANO, Prof. Gian Paolo ROMANO (directeur de thèse), sous la présidence de la Prof. Gloria GAGGIOLI, vice-doyenne de la Faculté de droit.

La séance est publique